

# APPEL À PROJETS PÉDAGOGIQUES

Primaires

Thème 2020-2021 :  
« Le Chablais en commun »

Deux sessions de candidature : avant le  
12 juin ou avant le 2 octobre 2020



Tiffany SARRE, chargée de mission Pédagogie au Géoparc du Chablais,  
pedagogiegeoparc@siac-chablais.fr - 04 50 04 65 38

Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais  
2, avenue des Allobroges, Square Voltaire - BP 33  
74201 Thonon-les-Bains cedex



**Financement :** action financée à hauteur de 20% par le SIAC et 80% par le Département de la Haute-Savoie, prévue dans le Plan de sensibilisation du Géoparc du Chablais. Ce plan a été élaboré par le SIAC dans le cadre de la politique des Espaces Naturels Sensibles du Département de la Haute-Savoie.





# « Le Chablais en commun » thème 2020-2021

## Contexte

Le Chablais, territoire de 62 communes qui compte près de 140 000 habitants, a obtenu en 2012 le label *UNESCO Global Geopark* (Géoparc mondial UNESCO). Ce label est attribué à des territoires qui :

- Possèdent un patrimoine géologique remarquable à l'échelle internationale ;
- Explorent, développent et valorisent les liens entre la terre et l'homme : patrimoines naturels, culturels, immatériels.

En effet, les paysages grandioses du Chablais, ses richesses patrimoniales, son terroir ou encore ses traditions sont le fruit d'une histoire géologique exceptionnelle : celle de la formation des Alpes.

Ce territoire est en outre un véritable terrain de jeu pédagogique : de nombreux exemples locaux permettent de transmettre les connaissances et compétences prévues par les programmes scolaires, avec des approches interdisciplinaires et des possibilités d'apprentissage « sur le terrain ».

Le Géoparc du Chablais, en concertation avec les collectivités et acteurs du territoire, a élaboré un plan de sensibilisation qui constitue un véritable programme pluriannuel d'actions de valorisation et de communication. Le présent appel à projets s'inscrit dans le cadre de ce programme. L'objectif est de sensibiliser les jeunes à leur environnement et aux richesses du territoire, afin qu'ils se les approprient et se sentent concernés par leur préservation.

## Objectifs de l'appel à projets

- Proposer aux classes participantes une réflexion sur leur territoire et notamment sur leur perception des patrimoines naturels, culturels et immatériels qui font partie du quotidien des élèves ;
- Faire découvrir les géosites du Géoparc, également labellisés ENS (Espace Naturels Sensibles), lors de sortie sur le terrain ;
- Aboutir à une réalisation concrète qui rend compte de leur rapport à leur environnement, dans ses dimensions esthétique, historique, géographique, scientifique, artistique, économique...

**Géosites ?** Sites présentant des patrimoines géologiques (mais aussi historiques, culturels...) d'intérêt qui ont été recensés par le Géoparc du Chablais et inventoriés dans une base de données.

**ENS ?** La Haute-Savoie présente une grande variété de milieux naturels et d'espèces remarquables. Le Département s'est engagé très tôt dans la préservation des milieux naturels et dans leur mise en valeur, et a constitué, avec les collectivités territoriales et ses partenaires institutionnels et associatifs, un véritable réseau d'Espaces Naturels Sensibles (ENS).

## Publics ciblés

Les élèves de Cycles 2 et 3 sur le temps scolaire (les élèves de maternelle, collège et lycée ne sont pas concernés par ce dispositif, excepté dans le cas particulier d'un projet de cycle 3 école-collège).

## Bénéficiaires

Les établissements scolaires niveau élémentaire publics ou privés sous contrat situés sur le territoire du Géoparc du Chablais (voir carte en annexe).

## Critères d'éligibilité des projets

- Réaliser l'ensemble des actions sur le territoire du Géoparc du Chablais
- Présenter un projet qui réponde au thème annuel proposé
- Présenter un projet qui contienne au moins **une sortie sur un géosite ENS** et au moins **une activité complémentaire** :
  - > Le ou les géosites choisis constituent le cœur du projet (voir liste en annexe b p.12). La sortie terrain sur ce site doit être encadrée par au moins un médiateur du Géoparc. Une fois le projet défini, le Géoparc vous mettra directement en relation avec le(s) médiateur(s)
  - > La ou les activités complémentaires sont au choix de l'enseignant (atelier en classe ou autour de l'école, visite d'un site partenaire, d'un artisan ou producteur du terroir...)
- Prévoir une finalisation du projet avec une restitution pour le mois de mai 2021 (voir p. 5)
- Présenter un budget équilibré
- Avoir complété le formulaire de candidature (téléchargeable sur le site du Géoparc) et l'avoir envoyé avant les dates limites spécifiées en p.10 au Géoparc, qui en fera parvenir une copie aux conseillers pédagogiques des circonscriptions concernées.

Le Géoparc du Chablais peut être sollicité par les enseignants pour les aider dans la construction de leur projet. Toutes les candidatures ne seront pas forcément retenues.

## Sélection des candidatures

- Respect des critères précédents et envoi d'un dossier complet respectant les dates limites
- Lien avec le territoire du Géoparc du Chablais, valorisation locale
- Pertinence et qualité pédagogique, approche pluridisciplinaire
- Projet qui rend les élèves acteurs et qui favorise une démarche d'investigation (s'appuyer sur le questionnement des élèves sur le monde réel). En savoir plus : <https://www.fondation-lamap.org/fr/page/17793/la-demarche-dinvestigation>
- Les projets créant du lien seront priorisés : entre classes d'un même cycle ou entre cycles différents, entre écoles... Un projet s'inscrivant dans une liaison école-collège peut être proposé
- Réalisation d'une production finale impliquant tous les élèves de la classe participante (dans le cas d'un projet impliquant plusieurs classes, la production finale peut être commune).

Les candidatures seront instruites par le Géoparc puis envoyées aux conseillers pédagogiques des trois circonscriptions concernées. En fonction du nombre de candidatures, un comité de sélection pourra être mis en place, incluant le Géoparc et les circonscriptions. Une convention sera établie entre l'établissement scolaire et le Géoparc du Chablais (SIAC). Le document précisera les engagements et responsabilités des parties ainsi que les modalités de prise en charge financière.

## Restitution

Les classes engagées dans un projet pédagogique devront réaliser une production finale présentant la concrétisation du projet mené. Ces rendus pourront être exposés (école, mairie, site web, bibliothèque, festival de sciences, stand du Géoparc...) durant la Semaine du Géoparc du Chablais (fin mai, début juin) qui s'articulera sur la même thématique annuelle, puis ils seront restitués aux écoles.

- Des propositions de rendus sont définies annuellement selon la thématique retenue (voir ci-dessous). Les travaux scolaires 2020-2021 portant sur le thème « Le Chablais en commun » seront valorisés lors de la Semaine du Géoparc du Chablais 2021.

## Thématique de l'année 2020-2021 : « Le Chablais en commun »

Il s'agit pour les élèves, dans un premier temps, de (re)découvrir leur territoire de proximité (ses différents aspects géographiques, historiques, scientifiques...) et de se questionner sur ses caractéristiques, sa spécificité, son identité, son évolution.

Dans un second temps, les élèves sont invités à traduire, via la réalisation d'une production finale, leur appropriation du thème « Le Chablais en commun » en se focalisant sur une problématique identifiée par la classe au début du projet (par exemples : « sur quel territoire souhaitons-nous vivre demain ? » ou « à la rencontre des habitants d'hier et d'aujourd'hui »).

### Qu'est-ce que le Chablais ? Comment le définir ?

#### Qu'est-ce qu'être habitant du Chablais ?

Pour s'interroger sur le territoire dans lequel on vit et le lien que nous avons construit avec lui, voici quelques pistes :

- « Je sais que je suis dans le Chablais (et pas ailleurs) parce que... »
- Qu'est-ce que serait le portrait chinois du territoire ? De ses habitants ?
- À travers les générations : Chablais d'autrefois (traditions), d'aujourd'hui, de demain (enjeux)... Comparer les modes de vie, interroger les anciens et les nouveaux habitants
- À travers la géographie : des bords du lac jusqu'aux sommets emblématiques ; habitants des rives, des plateaux, des collines, des vallées et des montagnes
- Le Chablais : une mosaïque d'histoires à raconter, d'impressions, de paysages, de témoignages (récoltes de mémoires vivantes, d'impressions d'aujourd'hui, comparaison des points de vue entre anciens et nouveaux habitants...)
- Les autres habitants du Chablais : faune, flore, différents écosystèmes et des espèces endémiques ; comment tous ces habitants cohabitent ?
- Les patrimoines naturels, culturels, immatériels locaux : quelles ressources, quels savoir-faire caractéristiques, quels trésors locaux ?
- Le vivre ensemble : l'implication des citoyens, la cohabitation des activités, ...

### Inspirations pour la production finale :

- Regards croisés d'habitants : recueil de correspondances avec des élèves d'autres écoles du Chablais, interviews d'habitants (regard transgénérationnel) ; format écrit (journal), sonore, vidéo...
- Dans la peau d'un journaliste (presse, radio...) : réalisation de revues de presse, de reportages,

d'interviews ; éditer un journal spécial recueillant tous ces formats...

- Recueil de témoignage, de photos, de vieilles cartes postales...
- Travail autour des paysages emblématiques, des lieux, des reliefs : écrits (y compris poèmes, légendes...), dessins, peintures, gravures, maquettes ou travail du papier en 3D...
- Penser au collaboratif : œuvre collective, échanges, partenariats, participations
- Penser par l'objet : collections d'objets, la « boîte à souvenir du Chablais », ...
- Penser par l'écrit : texte autobiographique, poème, légende, bande dessinée, pièce de théâtre, chant
- Penser au numérique : carnet numérique (blog...), montage sonore, vidéos
- Penser à un affichage ou à une diffusion : poster, planches de BD, livret, exposition...
- Organiser des visites guidées par les enfants (guides du patrimoine juniors, ambassadeurs), créer un sentier thématique, un géocaching...

Le format est de rendu est libre mais devra s'articuler autour d'une problématique définie par l'enseignant(e) avec sa classe.

Note : l'année 2020 a été déclarée « année nationale de la Bande Dessinée » par le Ministère de la Culture. Ce format sera donc particulièrement apprécié (même pour un rendu en 2021) !

Les thématiques annuelles correspondent à celles choisies pour la semaine du Géoparc (fin mai, début juin). Cet événement a pour objectif de faire découvrir à tous les publics - grâce à des sorties-découvertes, à des activités ludiques ou encore à des témoignages de spécialistes - toutes les originalités de nos patrimoines culturels, naturels, et de nos savoir-faire. Cet événement s'inscrit dans la Semaine des Géoparcs européens et permet de promouvoir le label Géoparc mondial UNESCO. Ainsi, les travaux des classes peuvent être mis en valeur à l'occasion de cet événement grand public !

- « Le Chablais en commun » sera également la thématique de la Semaine du Géoparc 2021
- Cette thématique peut s'inscrire dans :
  - Le parcours citoyen : mieux connaître son territoire et la façon dont il est régi, rencontrer ses acteurs, imaginer le Chablais demain (actions d'EEDD)...
  - Et/ou dans le dans le parcours d'éducation artistique et culturelle (notamment pour le rendu du projet).

# Soutien du Géoparc et modalités d'accompagnement

**1) Accompagnement technique :** coordination du dispositif, soutien dans la construction du projet, apport documentaire et mise en contact, communication autour des projets.

## **2) Soutien financier :**

Attention : le versement du soutien financier interviendra seulement à deux reprises au cours du projet (deux remontées de dépenses : avant le 19/02/21 et avant le 25/06/21). L'école doit être en capacité d'avancer les frais et de régler les factures dans leur totalité avant de recevoir le soutien financier.

a) Les dépenses éligibles à une prise en charge du SIAC sur la base d'un remboursement total ou partiel des frais engagés par l'école :

Les interventions sur le terrain encadrées par des médiateurs du Géoparc (passage par au moins un géosite obligatoire)	Prise en charge dans la limite de 1 journée ou 2 demi-journées, soit un plafond de 520 €
Une intervention à l'école, lorsque le projet le justifie, par un médiateur du Géoparc (atelier, jeu de rôle pour introduire ou conclure le projet, etc.)	Prise en charge plafonnée à 130 €
L'intervention, lorsque le projet le justifie, d'un artiste (illustrateur, plasticien, auteur, sculpteur, artiste sonore...) si possible local	Prise en charge plafonnée à 215 €
L'entrée et l'animation dans des sites de visite partenaires (voir liste en annexe) si cela est justifié par le projet	Prise en charge plafonnée à 240 €
La visite d'un producteur ou d'un artisan de proximité si cela est justifié par le projet	Prise en charge plafonnée à 200 €
Les frais d'achat de matériel ou d'impression nécessaires à la réalisation du projet (notamment pour le rendu)	Sur la base d'un remboursement des frais réels, plafond à 80 €

b) Les dépenses non éligibles :

- Les frais de déplacement : l'objectif est d'inciter les écoles à découvrir et travailler sur des géosites de proximité.
- Les activités complémentaires non mentionnées dans la partie « dépenses éligibles » ; pensez aux activités gratuites (visite d'une station d'épuration, rencontre de professionnels ou d'élus, balade à proximité de l'école...).

## Modalités à prendre en compte

- **Le financement est limité à 2 classes par école.** Les projets plus importants incluant davantage de classes nécessiteront un apport financier de l'école (sauf exception : si l'appel à projets reçoit peu de candidatures et que la marge budgétaire le permet).

- **L'encadrement par des médiateurs du Géoparc :** les médiateurs du Géoparc du Chablais sont, le plus souvent, des accompagnateurs en montagne (AMM) et/ou des guides du patrimoine de Savoie Mont Blanc (GPSMB) qui ont, en complément de leur statut professionnel, suivi et validé une formation initiale dispensée par le Géoparc du Chablais.

Ils suivent ensuite régulièrement des formations continues sur différents aspects du territoire. Ces médiateurs encadrent des sorties sur le terrain, des visites patrimoniales, proposent des ateliers en classe... Certains travaillent également au sein de structures partenaires. Ils sont regroupés dans l'association Téthys Chablais. Le Géoparc travaille exclusivement avec cette association pour l'animation des actions scolaires. À noter :

- o Un médiateur du Géoparc qui accompagne une sortie terrain encadre un maximum de 15 élèves (jauge différente pour une visite guidée patrimoniale ou d'un site partenaire ; un atelier)
- o Tarif indicatif d'un médiateur du Géoparc (sortie terrain) : demi-journée 130 € / journée 210 €
- o Exemple : tarif encadrement pour une sortie terrain d'une journée pour une classe de 25 élèves > 2 médiateurs soit : 420 €

## Construire son projet : deux exemples

La thématique de la semaine du Géoparc en mai 2019 était « richesses de la Terre ». Un projet pédagogique proposé par l'enseignant sur ce thème pourrait :

**1) S'articuler sur un produit du terroir** (le fromage) et son lien avec la terre, avec l'usage traditionnel de la montagne (les alpages) ;

Exemple 1 : produit du terroir	Accompagnement financier
Sortie terrain alpage de Bise (géosite ENS, 1 journée) 2 médiateurs du Géoparc (AMM) pour 25 élèves Coût accompagnement : 420 euros	Dépense éligible Prise en charge : 420 euros
Visite + atelier « réveillez vos sens » à la Maison du Fromage Abondance (1/2 journée) pour 25 élèves Coût : 7x25 = 175 euros	Dépense éligible Prise en charge : 175 euros
<i>Exemple de rendu : un journal compilant des articles écrits par les enfants sous la forme de reportages / reportage photo / carnet de recettes</i> Frais d'impression - Coût fictif : 100 euros	Dépense éligible Prise en charge : 80 euros
Transports	Dépense non éligible
<b>Coût total projet 1 = 695 euros + transports</b>	<b>Prise en charge : 675 euros</b>

**2) S'articuler sur l'exploitation de ressources minérales naturelles et leur usage** (soit l'eau minérale ; soit les roches). Exemple sur Eaux de Thonon et du Bas-Chablais ;

Exemple 2 : eaux de Thonon et du Bas-Chablais	Accompagnement financier
Sortie terrain aux Vouas du Lyaud (géosite ENS, 1 journée) 2 médiateurs du Géoparc (AMM) pour 25 élèves Coût accompagnement : 420 euros	Dépense éligible Prise en charge : 420 euros
Sortie terrain complémentaire au Mont Forchat (1/2 journée) (site non labellisé ENS) 2 médiateurs du Géoparc à la demi-journée Coût encadrement : 260 euros	Dépense éligible Prise en charge : 100 euros (rappel : sortie terrain > plafond à 520 euros)
Syndicat des Eaux Moises et Voirons (SEMV) : rencontre de professionnels et/ou visite station de pompage ou unité de traitement des eaux de Chevilly	Dépense non éligible
<i>Exemple de rendu : écrire et jouer une mini pièce de théâtre sur les tribulations d'une goutte d'eau.</i> Intervention d'un auteur pour lancer l'écriture - coût fictif : 250 euros la demi-journée Achat de matériel pour la pièce de théâtre - coût fictif : 120 euros	Dépenses éligibles Prise en charge : 215 euros + 80 euros
Transports	Dépense non éligible
<b>Coût total projet 2 = 1050 euros + transports</b>	<b>Prise en charge : 815 euros</b>

## Mode d'emploi

- Les documents (appel à projet, formulaire de candidature) sont téléchargeables sur le site internet du Géoparc : <https://www.geoparc-chablais.com/>
- En cas de questions sur le formulaire à compléter ou le budget prévisionnel, vous pouvez contacter Tiffany SARRE, chargée de mission pédagogie – [pedagogiegeoparc@siac-chablais.fr](mailto:pedagogiegeoparc@siac-chablais.fr) ou 04 50 04 65 38.
- **Attention : deux sessions de sélection des dossiers sont prévues, il y a donc deux dates limites possibles pour candidater.**

<p>Avril à juillet 2020</p>	<p>Les écoles prennent connaissance de l'appel à projets : sessions d'information, envoi des documents par email.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Première session d'inscription</b> : pour les enseignants qui souhaitent commencer leur projet directement en septembre, les formulaires de candidatures doivent être <b>envoyés au Géoparc avant le 12 juin</b>.</li> </ul> <p>Sélection des candidatures avant fin juin 2020, notification aux écoles des projets sélectionnés avant les vacances scolaires estivales, signature d'une convention entre l'école et le Géoparc du Chablais (SIAC). Pour rappel, Le formulaire de candidature devra présenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le choix des activités faites par les enseignants dans le cadre de leur projet</li> <li>• Un budget prévisionnel équilibré</li> <li>• Un calendrier prévisionnel des interventions</li> <li>• Une prévision de la production finale envisagée (pourra évoluer)</li> </ul>
<p>Septembre à octobre 2020</p>	<p>Rappel envoyé aux écoles concernant la possibilité de participer à l'appel à projets.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Deuxième session d'inscription</b> : pour les enseignants qui souhaitent commencer en novembre, les formulaires de candidatures doivent être <b>envoyés au Géoparc avant le 2 octobre</b>.</li> </ul> <p>Sélection des candidatures avant fin octobre, notification aux écoles des projets sélectionnés avant la rentrée de novembre, signature d'une convention entre l'école et le Géoparc du Chablais (SIAC).</p>
<p>Avant le 19 février 2021</p>	<p>Une <u>première remontée de dépenses</u> est possible : l'école fait parvenir une facture au SIAC concernant les activités déjà réalisées et payées. L'école reçoit un premier versement de la subvention courant mars, au plus tard début avril.</p>
<p>Mai 2021</p>	<p>L'enseignant transmet au Géoparc du Chablais <b>avant le 17 mai 2021</b> les éléments du projet finalisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lorsque cela est possible, les éléments matériels (BD, objets fabriqués par les élèves, affiches...)</li> <li>• Ou des photos, textes, dessins, poèmes, documents numériques...</li> <li>• Les travaux des classes participantes seront exposés et mis en valeur lors de la semaine du Géoparc du Chablais (fin mai, début juin).</li> </ul>
<p>Avant le 25 Juin 2021</p>	<p>Le Géoparc du Chablais fera parvenir début juin un formulaire en ligne à compléter par les classes participantes, afin de communiquer leur bilan du projet. Le formulaire devra être complété avant le <b>25 juin 2021</b>. L'école fournit également sa <u>deuxième remontée de dépenses</u>, et fait parvenir au SIAC une facture concernant le reste des activités réalisées et payées. L'école reçoit le reste de la subvention courant juillet, au plus tard début août.</p>



## b) Les géosites labellisés ENS (sortie obligatoire)

Géosites aménagés (avec panneaux d'interprétation) labellisés ENS :

- Marais de Chilly (Loisin – Douvaine)
- Pierre à Martin (Ballaison)
- Châteaux d'Allinges (Allinges)
- Château de Ripaille (Thonon-les-Bains)
- Vouas du Lyaud (Le Lyaud)
- Belvédère de Reyvroz (Reyvroz)
- Panorama de Champeillant (Féternes)
- Marais du Maravant (Saint-Paul-en-Chablais)
- Mont Bénand (Bernex)
- Panorama de Pré Richard (Bernex)
- Site de Bise (Vacheresse - La Chapelle d'Abondance)
- Belvédère de Tréchauffé (La Forclaz)
- Gorges du Pont du Diable (La Vernaz) – *prévoir frais d'entrée*
- Lac de Vallon (Bellevaux)
- Lac des Ecoles (Les Gets)
- Lac de Montriond (Montriond)
- Col de Bassachaux (Châtel)
- Lac des Plagnes et Cubourré (Abondance)
- Forêt ivre (Vailly)

Géosites non aménagés labellisés ENS :

- La Plâtrière d'Armoy (Armoy) : une visite virtuelle existe
- le Domaine de Rovorée-la Châtaignière (Yvoire-Excenevex)
- la Réserve Naturelle du Delta de la Dranse (Thonon-Publier)

## c) Liste des partenaires

- Fermes pédagogiques : GAEC Savoie-Gascogne (Marin), Ferme du Petit Mont (Bellevaux), GAEC Les chalets d'Oche
- Abbaye d'Abondance
- Maison du Fromage Abondance
- Abbaye d'Aulps (Domaine de découverte de la Vallée d'Aulps)
- Jardin des Cinq Sens
- Jardin de l'eau du PréCurieux
- Musées de Bellevaux (Maison de la Belle Vallée, Maison de la faune, Jardin alpin)
- Musée de la Musique Mécanique (Les Gets)
- La Vieille Douane, centre d'interprétation de la contrebande en montagne (Châtel)
- Musée de Préhistoire et Géologie J. Hallemans (Sciez)
- Ecomusée de la Pêche et du Lac (Thonon-les-Bains)
- Musée du Chablais (Thonon-les-Bains)
- Usine d'embouteillage des eaux d'Evian - evian® experience (Amphion)
- Château de Ripaille (Thonon-les-Bains)